



La Paracha de cette semaine, *Pin'has*, relate l'épisode des cinq filles de Tsélof'had.

L'on ne sait pas grand chose de la vie de Ma'hla, Noa, 'Haglah, Milka et Tirtza. Mais à un moment-clé de l'histoire d'Israël, ces cinq sœurs, filles de Tsélof'had fils de 'Héfer, influencèrent profondément l'approche du Juif dans le monde qu'il habite.

Tsélof'had appartenait à la génération née dans l'esclavage égyptien, libérée par l'Exode et à

laquelle fut attribuée, en héritage éternel, la terre de Canaan.

Bien que cette génération ne méritât pas de prendre elle-même possession de la terre, quand ses enfants traversèrent la rivière du Jourdain pour s'en emparer, ils agirent en tant qu'héritiers de leurs pères. Chaque famille reçut sa part dans la terre, en fonction du partage entre les 600 000 membres de la génération de l'Exode.

Tsélof'had avait cinq filles mais aucun garçon. Les lois de l'héritage, telles qu'elles avaient initialement été données dans la Torah, ne reconnaissaient comme héritiers que les fils et n'avaient donc réservé aucune part à ses descendants. Ma'hla, Noa, 'Hagla, Milka et Tirtza refusèrent cet état de fait et abordèrent Moché avec une pétition : «Pourquoi le nom de notre père serait-il éliminé de sa famille sous prétexte qu'il n'a pas eu de fils ? Attribue-nous un état parmi (les héritiers) des frères de notre père» (*Bamidbar 27 :4*).

Moché présenta leur demande à D.ieu qui répondit : «Les filles de Tsélof'had parlent juste. Donne-leur... la part de leur père» (*ibid.* verset 7). Puis D.ieu instruisit Moché d'intégrer la clause suivante dans les lois d'héritage de la Torah : si un homme meurt et qu'il n'a pas de fils, tu donneras sa part à sa fille (*ibid.* verset 8).

Deux générations

L'Exode et la conquête de la Terre, les deux événements qui cadrent les quarante années au cours desquelles nous fûmes forgés en nation, représentent les deux entreprises primordiales de la vie.

«Sortir d'Egypte» évoque la libération de l'âme de toutes ses limites et inhibitions, son essence et de sa volonté véritables.

«Conquérir et s'installer en Terre de Canaan» fait allusion à la conquête du monde matériel et à son développement en «une résidence pour D.ieu», en un environnement réceptif au bien et à la perfection de son Créateur et les exprimant.

La génération de l'Exode réussit dans le premier projet mais échoua dans le second. Ils s'extirpèrent de la culture païenne et de la mentalité d'esclave dans lesquelles ils avaient été plongés et raffinèrent leur âme jusqu'à mériter de recevoir, directement de D.ieu, la Vérité des Vérités, au Mont Sinaï.

Mais ils refusèrent la tâche de «conquérir et s'installer dans la Terre», répugnant d'abandonner leur héritage spirituel du désert pour être aux prises avec la matérialité du monde et le labeur de transformer «la Terre de Canaan» en «Terre Sainte». Ainsi fut-il décrété qu'ils finiraient leur vie dans le désert, laissant à leurs enfants la tâche de s'installer dans la terre à leur place.

Au niveau individuel, chacun de nous affronte ces deux tâches tout au long de sa vie : l'œuvre de libérer et actualiser le potentiel spirituel de notre âme et le défi de faire de notre vie et de notre environnement matériels un lieu saint et Divin. Nous devons tous lutter pour faire la transition entre une enfance et une jeunesse consacrées au développement et au perfectionnement de notre personne à une vie d'implication productive dans le monde extérieur.

Une conquête différente

Mais les personnes sont différentes les unes des autres. Selon les paroles du Talmud : «Tout comme leurs visages sont différents, ainsi leurs caractères diffèrent». Certains sont têtus, d'autres doux. Il existe des natures agressives, des dispositions passives. Il y a ceux parmi nous qui se révèlent lorsqu'ils sont soumis à un défi et ceux qui sont tout sauf habités de l'instinct combatif et du zèle de la confrontation.

Et c'est là que réside le sens profond des lois de l'héritage commandées par D.ieu, en réponse à la requête des filles de Tsélof'had.

«Si un homme... n'a pas de fils» : si un individu affirme son manque d'agressivité ou de combativité «masculines», il pourrait en déduire qu'il n'a pas de rôle à jouer dans la «conquête de la Terre». Une telle personne peut être tentée de consacrer toute son énergie au raffinement de sa personne et de laisser le rôle de sanctifier un monde impie à ceux qui ont «des fils».

La Torah énonce alors: conquérir et s'installer dans la terre n'est pas une entreprise exclusivement masculine. Chacune des âmes d'Israël a «une part dans la terre», un coin du monde matériel qu'elle a la charge de posséder, de civiliser et de sanctifier. En fait, il s'agit bien d'une tâche qui demande souvent de l'agressivité et de la confrontation. Mais il existe également une manière «féminine» de transformer cette dimension matérielle de notre vie en une «Terre Sainte».

«Si un homme... n'a pas de fils, tu donneras sa part à sa fille». Le fait même qu'une personne soit, par nature, peu encline à l'agressivité du «guerrier masculin» indique qu'elle a été investie de la capacité de transformer son environnement par l'intermédiaire de sa «fille», en utilisant l'aspect de son âme passif, plein de compassion et non agressif.

Telle est la loi de la vie révélée par les filles de Tsélof'had : toutes les conquêtes ne se font pas forcément en soumettant son adversaire. Parfois, la réceptivité et l'empathie sont bien plus efficaces pour surmonter l'hostilité de «l'ennemi» et transformer sa nature profonde. L'absence d' «héritier masculin» de l'âme peut en réalité indiquer la présence d'un moi «féminin» tout aussi capable de réclamer la part de l'âme dans le monde et de la transformer en «résidence pour D.ieu».